Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 27

Pouvoirs : 4

Nombre de suffrages

exprimés : 31 Quorum : 19

2024-03-018

<u>OBJET</u>: DEMANDE DE SUBVENTON AUPRÈS DE LA C.A.F. DU CHER

Acquisition d'un véhicule 9 places.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 018-241800374-20240318-2024-03-018-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nohant-en-Goût, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36 Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 mars 2024

Date d'affichage: 12 mars 2024

PRÉSENTS: Mesdames de KERPOISSON, CHIRON, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, PERRONNET, RIGOLLET, TIBAYRENC.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BELLEVILLE, DESIAUME, ERNE, SARRON, Messieurs PISKOREK, VERTALIER.

<u>ABSENTS</u>: Messieurs ALEXANDRE, BONVOT, VAN DE WEGHE.

<u>POUVOIRS</u>: Mme BELLEVILLE à M. CHASSIOT, Mme ERNE à Mme GOGUÉ, Mme SARRON à M. BLANCHARD, M. VERTALIER à M. GROSJEAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : Monsieur ANDRAULT.

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant la nécessité d'acquérir un véhicule 9 places et après en avoir délibéré :

- approuve le financement de ce projet dont l'investissement représente un montant prévisionnel de 31 913,09 € HT.
- sollicite une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher :
 - o Caisse d'Allocations Familiales du Cher. : 25 530 € HT soit 80 % du montant.
 - o Communauté de communes fonds propres : le solde du montant soit 6 383,09 € HT.

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme, Fait à AVORD, le 19 mars 2024

La Présidente, Sophie GOGUÉ. Le Secrétaire, M. ANDRAULT

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 27
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 31

Quorum: 19

2024-03-019

<u>OBJET</u>: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA C.A.F. DU CHER

Acquisition de matériel pédagogique.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 018-241800374-20240318-2024-03-019-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nohant-en-Goût, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36 <u>Date de convocation du Conseil Communautaire</u> : 12 mars 2024 <u>Date d'affichage</u> : 12 mars 2024

PRÉSENTS: Mesdames de KERPOISSON, CHIRON, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, PERRONNET, RIGOLLET, TIBAYRENC.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BELLEVILLE, DESIAUME, ERNE, SARRON, Messieurs PISKOREK, VERTALIER.

ABSENTS: Messieurs ALEXANDRE, BONVOT, VAN DE WEGHE.

POUVOIRS: Mme BELLEVILLE à M. CHASSIOT, Mme ERNE à Mme GOGUÉ, Mme SARRON à M. BLANCHARD, M. VERTALIER à M. GROSJEAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Monsieur ANDRAULT.

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant l'acquisition de matériel pédagogique pour les accueils périscolaires, les accueils de loisirs des mercredis et des vacances ainsi que pour l'accueil jeunes et après en avoir délibéré :

- approuve le financement de ce projet dont l'investissement représente un montant prévisionnel de 8 622,50 € HT.
- sollicite une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher :
 - Caisse d'Allocations Familiales du Cher. : 6 898 € HT soit 80 % du montant.
 - o **Communauté de communes fonds propres** : le solde du montant soit 1 724,50 € HT.

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme,

Fait à AVORD, le 19 mars 2024

La Présidente, Sophie GOGUÉ Le Secrétaire, M. ANDRAULT

Nombre de membres en exercice : 36 Nombre de membres présents : 27 Pouvoirs : 4 Nombre de suffrages exprimés : 31 Quorum : 19

2024-03-020

<u>OBJET</u>: DEMANDE DE SUBVENTION AUPRÈS DE LA C.A.F. DU CHER

Acquisition d'un logiciel de gestion des emplois du temps du personnel.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 018-241800374-20240318-2024-03-020-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nohant-en-Goût, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36 Date de convocation du Conseil Communautaire : 12 mars 2024 Date d'affichage : 12 mars 2024

PRÉSENTS: Mesdames de KERPOISSON, CHIRON, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, PERRONNET, RIGOLLET, TIBAYRENC.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BELLEVILLE, DESIAUME, ERNE, SARRON, Messieurs PISKOREK, VERTALIER.

<u>ABSENTS</u>: Messieurs ALEXANDRE, BONVOT, VAN DE WEGHE.

POUVOIRS: Mme BELLEVILLE à M. CHASSIOT, Mme ERNE à Mme GOGUÉ, Mme SARRON à M. BLANCHARD, M. VERTALIER à M. GROSJEAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Monsieur ANDRAULT.

Entendu l'exposé de Madame la Présidente concernant la nécessité d'acquérir un logiciel de gestion des emplois du temps du personnel :

- approuve le financement de ce projet dont l'investissement représente un montant prévisionnel de 25 905 € HT.
- sollicite une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales du Cher :
 - Caisse d'Allocations Familiales du Cher.: 20 724 €
 HT soit 80 % du montant.
 - o Communauté de communes fonds propres : le solde du montant soit 5 181 € HT.

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme, Fait à AVORD, le 19 mars 2024

La Présidente,

Sophie GOGUÉ.

Le Secrétaire, M. ANDRAULT

Nombre de membres en exercice : 36 Nombre de membres présents : 27 Pouvoirs : 4 Nombre de suffrages exprimés : 31

Quorum: 19

2024-03-021

<u>OBJET</u>: AVENANT N° 2 A LA CONVENTION AVEC L'ÉCOLE DE MUSIQUE DE LA SEPTAINE.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 018-241800374-20240318-2024-03-021-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nohant-en-Goût, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice: 36 Date de convocation du Conseil Communautaire: 12 mars 2024 Date d'affichage: 12 mars 2024

PRÉSENTS: Mesdames de KERPOISSON, CHIRON, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, PERRONNET, RIGOLLET, TIBAYRENC.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BELLEVILLE, DESIAUME, ERNE, SARRON, Messieurs PISKOREK, VERTALIER.

ABSENTS: Messieurs ALEXANDRE, BONVOT, VAN DE WEGHE.

POUVOIRS: Mme BELLEVILLE à M. CHASSIOT, Mme ERNE à Mme GOGUÉ, Mme SARRON à M. BLANCHARD, M. VERTALIER à M. GROSJEAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Monsieur ANDRAULT.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu la convention signée avec l'école de musique de La Septaine,
- Considérant la nécessité de cadrer les aides liées aux antennes décentralisées,
- Vu le projet d'avenant,
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré :

- Accepte le projet d'avenant N°2
- Autorise Madame la Présidente à le signer.

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme, Fait à AVORD, le 19 mars 2024

La Présidente, Sophie GOGUÉ. Le Secrétaire, M. ANDRAULT

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 27
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 31

Quorum: 19

2024-03-022

OBJET: CRÉATION D'UN CDD A TEMPS COMPLET POUR ACCROISSEMENT D'ACTIVITÉ.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

018-241800374-20240318-2024-03-022-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nohant-en-Goût, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36 <u>Date de convocation du Conseil Communautaire</u> : 12 mars 2024 Date d'affichage : 12 mars 2024

PRÉSENTS: Mesdames de KERPOISSON, CHIRON, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, PERRONNET, RIGOLLET, TIBAYRENC.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BELLEVILLE, DESIAUME, ERNE, SARRON, Messieurs PISKOREK, VERTALIER.

<u>ABSENTS</u>: Messieurs ALEXANDRE, BONVOT, VAN DE WEGHE.

<u>POUVOIRS</u>: Mme BELLEVILLE à M. CHASSIOT, Mme ERNE à Mme GOGUÉ, Mme SARRON à M. BLANCHARD, M. VERTALIER à M. GROSJEAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Monsieur ANDRAULT.

- Vu le Code Général des Collectivité Territoriales
- Vu le Code Général de la Fonction Publique et notamment son article L.332-23 °1
- Vu le décret n° 88-145 du 15 février 1988 modifié, relatif aux agents non titulaires de la Fonction Publique Territoriale,
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Le conseil communautaire après en avoir délibéré décide de créer :

- Un poste d'adjoint technique contractuel à temps complet (35/35ème)
- La rémunération correspondra à l'indice Brut 367 Indice Majoré : 366 »

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme, Fait à AVORD, le 19 mars 2024

La Présidente, Sophie GOGUÉ. Le Secrétaire, M. ANDRAULT

Ati

Nombre de membres en exercice : 36

Nombre de membres présents : 27

Pouvoirs: 4 Nombre de suffrages exprimés: 31 Quorum: 19

2024-03-023

OBJET: AVIS SUR LA DEMANDE D'INSTITUTION D'UN DROIT DE PRÉEMPTION POUR LA PRÉSERVATION DES RESSOURCES EN EAU DESTINÉE A LA CONSOMMATION HUMAINE SUR L'AIRE D'ALIMENTATION DES CAPTAGES (AAC) DU PORCHE DÉPOSÉE PAR BOURGES PLUS

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 018-241800374-20240318-2024-03-023-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nohant-en-Goût, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36 <u>Date de convocation du Conseil Communautaire</u> : 12 mars 2024 <u>Date d'affichage</u> : 12 mars 2024

PRÉSENTS: Mesdames de KERPOISSON, CHIRON, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, PERRONNET, RIGOLLET, TIBAYRENC.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BELLEVILLE, DESIAUME, ERNE, SARRON, Messieurs PISKOREK, VERTALIER.

<u>ABSENTS</u>: Messieurs ALEXANDRE, BONVOT, VAN DE WEGHE.

POUVOIRS: Mme BELLEVILLE à M. CHASSIOT, Mme ERNE à Mme GOGUÉ, Mme SARRON à M. BLANCHARD, M. VERTALIER à M. GROSJEAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Monsieur ANDRAULT.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,
- Vu le Code de l'urbanisme,
- VU la demande d'avis sur le projet adressés par les Services de l'Etat le 5 février 2024,
- VU la demande d'avis formulée par les Services de l'Etat relative à la demande d'institution d'un droit de préemption pour la préservation des ressources en eau destinée à la consommation humaine sur l'aire d'alimentation des captage (AAC) du Porche déposée par Bourges Plus,
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente,

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, prononce un avis

FAVORABLE

Vote Pour: 29 Abstentions: 2

Pour extrait conforme, Fait à AVORD, le 19 mars 2024

La Présidente, Sophie GOGUÉ. Le Secrétaire, M. ANDRAULT

#

Nombre de membres en exercice : 36
Nombre de membres présents : 27
Pouvoirs : 4
Nombre de suffrages exprimés : 31

Quorum: 19

2024-03-024

OBJET: ADHÉSION A L'ASSOCIATION TGV ET MOBILITÉ FERROVIAIRE GRAND CENTRE AUVERGNE 2024.

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur 018-241800374-20240318-2024-03-024-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/03/2024

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

L'an deux mil vingt-quatre, le dix-huit mars, à 19 heures, le Conseil Communautaire de La Septaine, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire, à la salle des fêtes de Nohant-en-Goût, sous la Présidence de Madame Sophie GOGUÉ, pour y délibérer ce qui suit.

Nombre de Conseillers Communautaires en exercice : 36 <u>Date de convocation du Conseil Communautaire</u> : 12 mars 2024

Date d'affichage: 12 mars 2024

PRÉSENTS: Mesdames de KERPOISSON, CHIRON, DUCATEAU, GAY, GOGUÉ, GOUDIN, SURGENT, Messieurs ALLÉGAERT, ANDRAULT, BARREAU, BLANCHARD, BOUGRAT, CARLIER, CHAROY, CHASSIOT, DUBOIS, FRÉRARD, GLEIZES, GROSJEAN, JAUBERT, LOISEAU, LORADOUX, MÉREAU, MOINET, PERRONNET, RIGOLLET, TIBAYRENC.

<u>ABSENTS EXCUSÉS</u>: Mesdames BELLEVILLE, DESIAUME, ERNE, SARRON, Messieurs PISKOREK, VERTALIER.

<u>ABSENTS</u>: Messieurs ALEXANDRE, BONVOT, VAN DE WEGHE.

POUVOIRS: Mme BELLEVILLE à M. CHASSIOT, Mme ERNE à Mme GOGUÉ, Mme SARRON à M. BLANCHARD, M. VERTALIER à M. GROSJEAN.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE: Monsieur ANDRAULT.

- Vu le Code Général des Collectivités Territoriales
- Entendu l'exposé de Madame la Présidente

Le conseil communautaire, après en avoir délibéré, décide :

 de renouveler son adhésion pour l'année 2024 à l'Association « TGV et Mobilité Ferroviaire - Grand Centre Auvergne » et de s'acquitter du montant de la cotisation annuelle de 150 euros.

Vote à l'unanimité.

Pour extrait conforme, Fait à AVORD, le 19 mars 2024 La Présidente, Sophie GOGUÉ.

Diffusion internet cc laseptaine.fr

Le Secrétaire, M. ANDRAULT

Ab